

SANTÉ

Violences chez les seniors : un tabou à briser

Par Isabelle Jaccaud

Violences conjugales ou familiales, maltraitances, les seniors ne sont pas épargnés par ces situations qui restent encore trop souvent cachées et touchent près de 20 % des personnes âgées. Comment réagir ?

Delphine Roulet Schwab, professeure à la Haute École de la Santé La Source (HES-SO) et présidente du Centre de compétence national Vieillesse sans violence nous aide à mieux comprendre ce problème et nous livre des pistes pour agir.

Quels types de violences touchent les seniors ?

On distingue deux types de violences chez les seniors. D'une part, la violence de couple, dont la dynamique est globalement la même que celle observée chez les couples plus jeunes, marquée par des agressions psychologiques comme le contrôle ou l'humiliation, auxquels s'ajoutent parfois des violences physiques ou sexuelles. D'autre part, la maltraitance, qui s'inscrit dans une relation asymétrique, par exemple dans le cadre d'une relation de proche aide, où l'abus de pouvoir et de confiance, voire la négligence dominant. Ces deux dynamiques peuvent se cumuler, mais diffèrent par leurs causes, leurs manifestations et les interventions nécessaires.

Quelle est la forme de violence la plus fréquente ?

La forme la plus répandue est la violence psychologique, c'est-à-dire tout ce qui porte atteinte à l'identité, à l'estime de soi. Cela peut être des insultes, des menaces, du dénigrement, de l'infantilisation. Mais les violences physiques et sexuelles restent fréquentes dans les couples seniors, malgré les idées reçues selon lesquelles la force ou la

sexualité les concerneraient moins. Une étude que nous avons menée montre que ces formes de violence sont très présentes. Quant à la violence financière, elle est fréquente dans les relations familiales. Il peut s'agir d'une utilisation abusive des comptes bancaires, d'aller faire les courses de la personne âgée et faire ses propres commissions en même temps ou encore de la relégation d'un parent âgé dans des conditions indignes dans sa propre maison.

Dispose-t-on de chiffres sur l'ampleur du phénomène ?

En Suisse, nous n'avons pas d'étude populationnelle. La difficulté, c'est que l'on se base sur les situations qui sont signalées à la police. Or souvent, ces chiffres ne représentent que la pointe de l'iceberg. Cependant, selon l'OMS, entre 20 et 25 % des personnes de plus de 60 ans seraient concernées par une forme de violence. Cela représente entre 300 000 et 500 000 personnes dans notre pays.

**Appelez le
0848 00 13 13 qui
offre une écoute
attentive et gratuite.**



Quels sont les facteurs qui favorisent ces violences ?

L'isolement social est un élément clé, à la fois cause et conséquence des violences. Le passage à la retraite constitue une période critique : cohabitation accrue, baisse de revenus et perte de repères identitaires peuvent exacerber des violences latentes ou en provoquer de nouvelles. Ces tensions sont souvent amplifiées par le manque de soutien extérieur.

Pour une meilleure prévention, il est essentiel de sensibiliser les futurs retraités aux risques de tensions, de conflits et de violences dans le couple, en intégrant ces informations dans des cours de préparation à la retraite par exemple. Ces messages passent mieux lorsqu'ils sont inclus parmi d'autres thématiques, plutôt que présentés isolément, ce qui pourrait être perçu comme stigmatisant.

Comment repérer les signes de violence chez un senior ?

Il faut être attentif aux changements de comportement : repli sur soi, anxiété, blessures inexplicables ou encore un proche exerçant une surveillance excessive sur la personne âgée. Il est important d'être vigilant sans tirer de conclusions hâtives. Donner la parole à la personne âgée, avec des questions ouvertes comme « Comment ça se passe à la maison ? Vous sentez-vous en sécurité ? » permet de l'encourager à s'exprimer librement si elle en ressent le besoin.

Pourquoi est-il difficile de demander de l'aide ?

Les normes générationnelles jouent un grand rôle. Les personnes âgées ont souvent grandi dans un contexte où la violence était banalisée, notamment dans le couple ou au sein de la famille. La peur des conséquences, comme devoir quitter son domicile ou subir des représailles, freine également les victimes. Il est donc crucial de proposer des solutions discrètes, comme le Centre de compétence « Vieillesse sans violence ».

Comment fonctionne « Vieillesse sans violence » ?

Le Centre, fondé par alter ego, UBA et Pro Senectute Ticino, propose une ligne téléphonique (0848 00 13 13) qui offre une écoute attentive, gratuite, confidentielle, et anonyme si souhaité, avec des professionnels formés pour comprendre la situation de l'appelant. Des conseils sont donnés tout de suite pour les cas simples, ou après consultation d'un réseau d'experts pour des questions spécifiques (légales, médicales, etc.). Les échanges sans jugement sont très appréciés, tout comme la possibilité de rappeler. Cette ligne, destinée aux seniors, aux proches et aux professionnels, se distingue par l'expertise combinée en vieillissement et violence de ses répondants.

Entre 300 000 et 500 000 personnes seraient concernées par une forme de violence dans notre pays.

Les hommes seniors sont-ils aussi touchés ?

Oui, même si les femmes restent les principales victimes, les hommes subissent des violences, mais osent rarement demander de l'aide. Les normes sociales de leur époque valorisaient le stoïcisme et stigmatisaient l'expression des émotions. Des canaux discrets, les flyers que l'on trouve en pharmacie, peuvent faciliter un premier contact. C'est important que les professionnels gardent à l'esprit que cette question des violences peut aussi toucher les hommes.

Pour briser le tabou, il faut sensibiliser, écouter et offrir des ressources adaptées. L'accès à une aide anonyme et sans engagement peut être une première étape essentielle vers une sortie de l'isolement et de la souffrance.

PUBLICITÉ



Cave de la Crausaz Féchy

Buttems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy - Tél. 021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl. Cave de la Crausaz Féchy Féchy AOC La Côte	CHF	43.50
5 x 70 cl. Cave de la Crausaz rouge Les Bourrons, assemblage	CHF	43.50
5 x 70 cl. Rosé La Crausaline Pinot Noir	CHF	45.00
Prix du carton	CHF 132.00	

Sous réserve de changements

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton (uniquement en Suisse).
Frais de livraison offerts

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. : _____

Signature : _____

CM